



Protocole sanitaire de reprise d'activité dans le contexte Covid-19 pour Saint Julien Les Rosiers Basket-Ball

Ce protocole est une déclinaison adaptée à notre structure du protocole national de la FFBB que vous pouvez trouver en intégralité sur notre site Internet www.saintjulienlesrosiersbasket.fr et sur notre page Facebook.

Ce protocole sanitaire de reprise ne peut être mis en oeuvre que grâce à un accord préalable de la Mairie pour l'utilisation de l'Espace Nelson Mandela et du gymnase.

Manager et référents Covid-19

Au sein du club, Assunda DE LUCA, entraîneuse U7, U9 et membre du bureau, a été désignée comme manager Covid-19 pour organiser et coordonner la mise en oeuvre de ce protocole.

Dans chaque catégorie, de joueurs mineurs, 2 parents référents sont désignés et ont, entre autre mission, celle de référent Covid-19. Ils sont présents dix minutes avant l'heure d'entraînement ou de convocation au match et se placent à l'entrée de l'Espace Nelson Mandela pour accueillir, renseigner, guider les enfants et parents et leur faire appliquer le présent protocole.

Les licenciés adultes s'imposent les mêmes règles de désinfection des mains et de circulation pour maintenir la distanciation lors de leurs entraînements. En dehors du temps de jeu, ils porteront le masque.

Organisation des entraînements

Le joueur arrive en tenue avec une gourde/bouteille d'eau individuelle nominative.

Lorsqu'il arrive devant l'Espace Nelson Mandela avec le parent ou tout autre adulte responsable qui l'accompagne, ils se présentent (en respectant le sens de circulation) au(x) parent(s) référent(s) de l'équipe.

Le parent référent se renseigne auprès du joueur sur son état de santé. Si le moindre symptôme parmi ceux cités sur le protocole FFBB (fièvre, frissons, toux, mal de gorge, mal de tête ...) est évoqué ou constaté, l'accès au gymnase sera refusé et le joueur devra repartir avec l'adulte accompagnateur.

Si le joueur ne présente aucun symptôme, le parent référent fait se désinfecter les mains du joueur à l'aide de gel hydroalcoolique et l'invite à rejoindre le gymnase et ses encadrants en suivant le sens de circulation indiqué. Pour les jeunes et nouveaux joueurs, si le parent veut accompagner son enfant, il devra bien évidemment porter le masque.

Lorsqu'il entre dans le gymnase, l'enfant va poser ses affaires (à minima sa gourde) dans un des cerceaux placés à cet effet dans le gymnase. Pas d'utilisation des vestiaires pour les jeunes joueurs.

Pendant l'entraînement, les joueurs en activité n'ont pas de masque, quel que soit leur âge. Le port du masque par les encadrants n'est pas obligatoire si la distance de 2 mètres est respectée, mais celui-ci sera tout de même largement porté par les encadrants.

À la fin de l'entraînement, chaque joueur récupérera ses affaires et sortira en suivant le sens de circulation indiqué, empêchant le croisement avec d'autres personnes arrivant.

Organisation des matchs

Même organisation avec le parent référent pour l'entrée et l'accueil des joueurs et de leurs accompagnants qui constituera le public.

Toute personne accompagnant le joueur et âgée de plus de 11 ans devra porter le masque.

Pendant le match, les joueurs sur le terrain ou le banc ne porteront pas de masque, ainsi que le coach principal de chaque équipe et les arbitres. Tout autre personne sur le banc, les officiels table de marque, le responsable de salle, tout comme le public, porteront un masque.

Pour le public, les personnes seront assises sur des chaises placées de façon à respecter les distanciations indiquées dans le protocole FFBB (une chaise d'écart entre personnes de groupes différents, constitués de 10 personnes maximum).

Les vestiaires seront utilisés par les joueurs pour déposer leurs affaires et se mettre en tenue de match. Ils s'y rendront 4 par 4 maximum. Chaque joueur devra avoir sa gourde individuelle nominative.

L'entrée et la sortie du gymnase se feront selon le sens de circulation indiqué pour éviter les croisements.

Désinfection du matériel et traçabilité

Les ballons, ainsi que tout matériel utilisé et avec lequel les joueurs ou le public sont entrés en contact, seront désinfectés à la fin de chaque séquence d'utilisation par un groupe (lors des entraînements et matchs), par un membre du bureau ou un parent référent. La désinfection du matériel utilisé sera retracée dans un document qui pourra être présenté en cas de contrôle.

De même, les chasubles utilisées lors de l'entraînement ainsi que les tenues de match seront lavées après chaque utilisation.

Cas de Covid-19

Si un cas ou une suspicion de cas de Covid-19 était relevé, les mesures présentes dans le protocole FFBB seront appliquées.

Fait le 19 août 2020 à Saint Julien Les Rosiers

Arnaud SAINTPERE
Co-Président

